



Les Echos

de BOHARS

N° 342 - janvier 2010



Noël de la Petite Enfance
avec les Kamarcouans



L'arbre de Noël de
la Mairie



Marché de Noël:
Tous avec le Père Noël ...



... et les bœufs



Joyeuses fêtes



Chers administrés,

Nous voici à l'aube d'une année nouvelle. L'année 2009 s'achève sur fond de crise financière, économique et sociale. Les investissements des collectivités nationales et locales ont permis d'améliorer les carnets de commandes des entreprises générant une continuité du travail.



Les investissements prévus au budget ont été réalisés :

Rénovation et mise en sécurité du clocher de l'église paroissiale,
 Mesure d'économie d'énergie pour l'éclairage de la Halle des Sports,
 Le programme d'accessibilité des bâtiments communaux aux personnes à mobilité réduite suit son cours,
 Installation de sanitaires publics sur la place du bourg,
 Continuation des travaux pour encore plus de confort à l'école publique, maison de l'enfance et garderies,
 Poursuite du chantier de la salle multi fonctions dont l'étude à été faite en étroite collaboration avec le tissu associatif.

Notre commune a vécu le 6 septembre une belle cérémonie de commémoration des 65 ans de la Libération de Bohars, événement alliant devoir de mémoire et festivités.

Je remercie vivement tous les partenaires qui s'impliquent pour entretenir les liens sociaux et la solidarité dans notre commune.

L'année 2010 sera marquée par l'ouverture au public de la salle multi fonctions, investissement phare de cette mandature. Le bâtiment ouvrira ses portes en septembre et ainsi, le tissu associatif local disposera d'un équipement moderne et fonctionnel pour ses activités fort nombreuses.

Cette nouvelle année doit être source de bonheur et d'épanouissement de chacun, dans tous les domaines : personnel, familial, professionnel, associatif.

Je vous souhaite une bonne et heureuse année !
 Bloavezh Mat !

Armel GOURVIL,

Les infos utiles



RÉDACTION DES ÉCHOS



Pour la parution de vos articles dans les prochains « échos », merci de bien vouloir nous les transmettre **au plus tard le 11 Janvier 2010**, soit en les déposant à l'accueil de la mairie ou dans la boîte aux lettres, mais de préférence par mail à l'adresse suivante :

Attention nouvelle adresse : les-echos@mairie-bohars.fr

HORAIRES DE LA MAIRIE

Accueil du lundi au vendredi de 08h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h00, le samedi de 09h00 à 12h00.

☎ 02.98.03.59.63

Site Internet : <http://www.mairie-bohars.fr>

En cas de problème et **uniquement le week-end ou les jours fériés**, vous pouvez appeler le 06.75.74.19.24

Attention nouvelles adresses mail :

- | | |
|--|---------------------------------------|
| ◇ etat-civil@mairie-bohars.fr | ◇ comptabilite@mairie-bohars.fr |
| ◇ communications@mairie-bohars.fr | ◇ affaires-scolaires@mairie-bohars.fr |
| ◇ urbanisme@mairie-bohars.fr | ◇ elections@mairie-bohars.fr |
| ◇ ressources-humaines@mairie-bohars.fr | ◇ direction-generale@mairie-bohars.fr |
| ◇ affaires-sociales@mairie-bohars.fr | ◇ animation-jeunesse@mairie-bohars.fr |
| ◇ secretariat-general@mairie-bohars.fr | ◇ creche@mairie-bohars.fr |

SERVICES D'URGENCE

POMPIERS : ☎ 18

MÉDECIN DE GARDE : ☎ 02.98.44.55.55
ou le 15 pour les urgences uniquement.

GENDARMERIE : ☎ 02.98.07.44.68

E.D.F. DEPANNAGES : ☎ 08.10.33.30.29

G.D.F. DEPANNAGES : ☎ 02.98.02.02.22

DÉCHÈTERIE DU SPERNOT

D'octobre à mars :

Tous les jours : 08h30 à 12h30 et 13h30 à 18h00

Le dimanche : 09h30 à 12h30 et 13h30 à 18h00

☎ 02.98.47.11.78

LA POSTE

Du lundi au samedi de 9h30 à 12h00

Fermeture le mercredi

☎ 02.98.03.74.59



CORRESPONDANTS DE PRESSE

Jean-Paul JOUAN – Ouest France
06.30.17.12.93

kerouestf@gmail.com

Jacques BLEUNVEN – Le Télégramme
06.86.53.11.48

teleg.bohars@laposte.net

Une boîte aux lettres est à votre disposition sur le côté droit de la Mairie.

LA MAISON DE L'ENFANCE

- **Crèche halte-garderie** « Les Bidourig » :
02.98.47.95.37.

- **Centre de loisirs familles rurales** :
02.98.47.65.12 ou 06.30.99.88.45



- **Relais assistantes maternelles** :
Animatrice : Elisabeth MARGE au
02.98.01.14.04 – le lundi de 14h00 à 16h00
ram.guilers.bohars@mairie-guilers.fr

SANTÉ

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

Daniel MESGUEN
21 rue Prosper Salaün
☎ 02.98.47.33.80

Consultations : **sur** rendez-vous, absent le jeudi.

Florence JEZEQUEL
21, rue Prosper Salaün
☎ 02.98.47.33.80

Consultations : **sur** rendez-vous, absente le mercredi.

Michel QUEMENEUR
6 rue J.M. Huon de Kermadec
☎ 02.98.47.92.54

Consultations : de 08h30 à 11h00 **sans** rendez-vous, les après-midi et le samedi matin **sur** rendez-vous. Absent le mercredi après-midi.

CABINETS INFIRMIERS

Jean-Michel GUILLOSSOU et Michèle CROCQUEY
4 rue du Kreisker, 7j/7
☎ 02.98.47.55.70 ou 06.81.30.34.56

Caroline PASTOR et Valérie TREBAOL
11 rue Huon de Kermadec, 7j/7
☎ 02.98.47.56.72

MASSEURS-KINÉSITHÉRAPEUTES

Eric L'AFFETER et Carole STRICOT
6 rue Jean Michel Huon de Kermadec
☎ 02.98.47.03.17



PHARMACIE

Martine LAURENT
25 rue Place Prosper SALAUN
☎ 02.98.01.11.13

Lundi : de 14h00 - 19h30

Du mardi au vendredi : de 09h00 à 12h30 et de 14h00 à 19h30

Samedi : de 09h00 à 12h30

PHARMACIES DE GARDE

Pour connaître la pharmacie de garde merci de bien vouloir composer le 32 37. Vous serez redirigé vers un répondeur automatique et vous pourrez taper les cinq chiffres de votre code postal pour connaître la pharmacie de service. L'appel sera facturé 34 centimes la minute.

DENTISTE

Françoise BRIAND
27 rue Prosper Salaün
☎ 02.98.47.48.47
De 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00
Fermeture le mardi matin et le jeudi.
Le samedi sur rendez-vous.

SOCIAL

ÉQUIPE SOCIALE

Mme LE MER, assistante sociale Centre Départemental d'Action Sociale de Lambézellec ☎ 02.98.03.39.52.
Prochaine permanence à Bohars, le jeudi 14 janvier 2010 de 09h00 à 11h30 sur rendez-vous.
Cette permanence ne concerne pas les ressortissants ASA.

A.D.M.R-GUILERS-BOHARS

Aide aux personnes âgées et à la famille
Emplois familiaux et garde d'enfants à domicile
Permanence : 25 rue Abbé de l'Épée à GUILERS (rdc gauche) le mardi de 10h00 à 12h00 et le vendredi de 14h00 à 17h00 - Possibilité de rendez-vous.
Tél/Fax : 02.98.07.69.05

MISSION LOCALE

à Brest, 19 place Napoléon III
Accueil et soutien dans le parcours d'insertion pour les jeunes de 16 à 26 ans
☎ 02.98.47.25.53

PACT FINISTÈRE

Conseils techniques et études de subventions pour l'amélioration de l'habitat pour la personne de 60 ans et plus et l'adaptation du domicile au handicap.
Renseignements : 21 rue Emile Zola à Brest.
☎ 02.98.44.85.76
E-mail : pact-arim-brest@wanadoo.fr
Site web : www.guidehabitat29.com

Permanence des élus

CONSEIL GÉNÉRAL

Madame Pascale MAHE,

Vice-présidente du Conseil Général, tiendra une permanence à Bohars le samedi 23 janvier 2010 de 10h00 à 12h00.

ADJOINTS ET DÉLÉGUÉS

Samedi 26 décembre 2009 :

Gérard FLOURY, adjoint à l'urbanisme et à l'environnement

Samedi 2 janvier 2010 :

Jacques BEYOU, adjoint aux affaires scolaires et à la petite enfance

Samedi 9 janvier 2010 :

Pascale ALBERT, conseillère municipale, déléguée à l'animation

Samedi 16 janvier 2010 :

Jean-Jacques LOUARN, conseiller municipal délégué aux sports et à l'environnement

Samedi 23 janvier 2010 :

Catherine LE BORGNE, conseillère municipale déléguée à la petite enfance

Autorisations d'urbanisme

PERMIS DE CONSTRUIRE

DEMANDÉS

- ◇ RENAULT Jérémy / FERNAGU Julie (habitation)
Modificatif : agrandissement garage + élévation du toit.
Les Hauts du Beuzit – lot 3
- ◇ BOUGUEN Serge (habitation) Les Côteaux de Bohars
ar C'hoat – lot 28
- ◇ CATTEAU Bertrand et Kristell (habitation)
Modificatif : vide-sanitaire transformé en sous-sol avec
une partie aménagée Les Terrasses du Londen – lot 3

ACCORDÉS

- ◇ CPC Maître d'oeuvre (création d'une ouverture en façade sur rue, réhabilitation de la charpente et couverture, changement d'activité en commerce) Moulin de Talam
- ◇ PRINI Aurélien (habitation) Les Côteaux de Bohars ar c'hoat – lot 40
- ◇ LEGOÏC Simone (habitation) Les Hauts du Beuzit lot 1



DÉCLARATIONS PRÉALABLES

DEPOSÉES

- ◇ LUCAS Marie-Thérèse (abattage d'arbres) allée des Noisetiers
- ◇ PAPE Madeleine (murets + portail) 9 rue de Pont Aven
- ◇ LE BORGNE Aude (remplacement des lucarnes par des velux) Kérahéré



Environnement et travaux

COLLECTE SÉLECTIVE

Brest métropole océane vient de mettre en place un nouveau point écopropreté à Poulrinou (à l'intersection de l'allée des noisetiers), dans l'attente d'équiper chaque foyer d'un bac jaune prévu par le schéma directeur en cours de validation à BMO.

« Gérer un déchet avec efficacité, c'est contribuer à respecter l'environnement dans le cadre du développement durable »

L'organisation concrète du tri, du compostage et d'une consommation responsable, doit se faire au sein de chaque foyer en adoptant des gestes simples.

Voir le guide pratique du particulier remis avec la revue Sillage. Tél. 02.98.34.32.10.



État Civil

DÉCÈS :

Joël, Jean, FITAMANT, 60 ans.
 Joseph, Gabriel, LUCAS, 93 ans
 Anne Marie DANGUY DES DESERTS née LE BORGNE DE KERAMBOSQUER, 87 ans
 Joseph, Jean KERUZORE, 88 ans
 Gabrielle, Marie LE ROUX née KERNEIS, 101 ans
 Margueritte, Georgette GARNIER née FOULFOIN, 62 ans
 François, Marie HELIES, 87 ans

Communications mairie

AVIS AUX ÉLECTEURS :

- Tous les Français et Françaises majeurs jouissant de leurs droits civils et politiques et qui ne sont pas déjà inscrits sur une liste électorale ou qui ont changé de commune de résidence doivent solliciter leur inscription sur les listes électorales au plus tard le 31 décembre 2009.
- Les jeunes Françaises et les jeunes Français qui auront 18 ans au plus tard le 28 février 2010 doivent prendre contact avec leur mairie, jusqu'au 31 décembre 2009, s'ils n'ont pas été informés par celle-ci de leur inscription d'office.
- Les ressortissants des autres Etats membres de l'Union Européenne peuvent demander à être inscrits sur les listes électorales complémentaires au plus tard à cette même date. Les citoyens de l'Union Européenne résidant en France peuvent en effet prendre part aux élections municipales et aux élections des représentants français au Parlement européen.
- Les électeurs ayant changé de domicile à l'intérieur de la commune sont invités à indiquer leur nouvelle adresse à la mairie pour permettre leur inscription sur les listes du bureau de vote auquel ils doivent désormais être rattachés, au plus tard à cette même date.
- **Rappel** : L'inscription sur les listes électorales n'est pas seulement un devoir civique, mais résulte également d'une obligation légale en vertu de l'article L.9 du code électoral. Elle est indispensable pour pouvoir voter.

Les demandes d'inscription peuvent être effectuées en mairie pendant toute l'année jusqu'au 31/12/2009 inclus. Elles doivent être déposées par les intéressés eux-mêmes. (Pour les personnes qui ne peuvent se déplacer se renseigner en Mairie).

VACCINATION CONTRE LA GRIPPE A (H1N1)

Si vous avez reçu votre bon de vaccination:

Munissez vous d'un document d'identité avec photo et de votre bon de vaccination reçu par courrier à votre domicile puis vous présenter dans les centres de vaccinations mentionnés sur votre bon de vaccination aux horaires ci-après. Tous les après midi du lundi au vendredi de 15h00 à 18h30 ainsi que le samedi matin de 9h00 à 12h30. Les mercredi, jeudi et vendredi matins de 09h à 12h30.

Nouveauté depuis le 8 décembre :

Des séances complémentaires sont programmées : le mardi matin de 09 à 12h30 et le samedi de 15h à 17h.

Si vous êtes public prioritaire et que vous n'avez pas reçu votre bon de vaccination adressez vous à l'assurance maladie de Brest Bellevue : rue de Savoie du lundi de 8h à 17h.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 15 DÉCEMBRE 2009

L'an deux mil neuf, le mardi quinze décembre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de Bohars, légalement convoqué, s'est réuni en mairie de Bohars, sous la présidence de Monsieur Armel GOURVIL, Maire.

Étaient présents : Tous les conseillers municipaux en exercice, à l'exception de :

Pascale ALBERT qui a donné pouvoir à Chantal CHICAULT,
Anne-Marie FLOCH qui a donné pouvoir à Georges LEON,
Jean-Yves TREBAOL qui a donné pouvoir à Patrice FLOCH
Pascal COGUIEC (non représenté).

Secrétaire de séance : Sylvaine LAOT.

Assistait également à la réunion : Alain JEZEQUEL, Directeur Général des Services.

La séance est ouverte à 19 heures 10.

1 – Approbation du procès-verbal de la séance du 10 novembre.

Adopté à l'unanimité sous réserve de modifications demandées concernant les délibérations relatives à la cartographie des cours d'eau après inventaire communal et l'approbation d'un protocole d'accord transactionnel avec un administré.

2 – Décision budgétaire modificative n°4.

A l'unanimité, le Conseil Municipal vote une nouvelle modification du budget principal à hauteur de 320.175 € et de 12.300 € pour le budget annexe de la maison de l'enfance.

3 – Tarifs communaux de 2010.

A l'unanimité, le Conseil Municipal adopte les tarifs municipaux applicables à compter du 1er janvier 2010 (augmentation moyenne de 3%).

4 – Convention avec l'association Familles Rurales – Centre de loisirs relative aux modalités de versement de la subvention annuelle de fonctionnement.

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le texte de cette convention et autorise le Maire à la signer.

5 – Indemnité de conseil au trésorier municipal.

A l'unanimité, le Conseil Municipal vote cette indemnité au taux maximum.

6 – Convention avec l'association Familles Rurales – Centre de loisirs relative à la mise en place d'activités communes pour les jeunes de 10 à 12 ans.

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le texte de cette convention et autorise le Maire à la signer.

7 – Entretien des espaces verts communaux : avenant à la convention avec Brest Métropole Océane.

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le texte de cet avenant (tarification des prestations pour 2010) et autorise le Maire à le signer.

8 - Convention de mise à disposition de personnel avec l'association Familles Rurales – Centre de loisirs.

A l'unanimité, le Conseil Municipal renouvelle pour un an, à compter du 1er janvier 2010, la convention de mise à disposition d'un agent de la commune auprès de l'association Familles Rurales – Centre de loisirs et autorise le Maire à la signer.

9 - Avenant au Contrat Urbain de Cohésion Sociale.

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le texte d'un avenant de prolongation, pour l'année 2010, du Contrat Urbain de Cohésion Sociale conclu avec Brest Métropole Océane.

10 - Inventaire des cours d'eau.

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve une nouvelle mouture de la cartographie des cours d'eau après inventaire communal, modifiée afin de tenir compte des réserves émises lors de sa séance du 10 novembre.

11 – Motion relative aux projets de réforme visant les collectivités territoriales et la taxe professionnelle.

A l'unanimité, le Conseil Municipal adopte cette motion.

12 – Questions et informations diverses.

Jean-Claude KERJEAN informe le Conseil Municipal de l'état d'avancement des chantiers communaux et communautaires.

La séance est levée à 19 heures 55.

Jeunesse

MOTIV'ADOS

Opération ferraille samedi 23 et dimanche 24 Janvier à l'Atelier Communal de 10h à 12h et 14 h à 18 h

Les bénéficiaires de la collecte permettront de financer le séjour ski organisé par les jeunes de Motiv'Ados.

Nous récupérerons tous les déchets métalliques : ferrailles, fontes, métaux non ferreux, batteries...

Nous mettons à disposition des bennes de 30 m³ + 1 bac étanche pour la récupération des batteries. Nous pouvons également réaliser des enlèvements au camion grue à domicile, lorsque les quantités sont supérieures à 2 tonnes.

Les déchets métalliques que nous refusons

- Ecrans d'ordinateur
- Jantes avec pneus
- Cuves à fuel dégazées
- Bidons d'huile
- Bouteilles de gaz
- Munitions
- Extincteurs
- Pots de peinture

Pour ce genre de manifestation, nous demandons aux organisateurs de prendre toutes les précautions de sécurité de :

- Ne pas faire déborder les bennes
- Fermer les portes des bennes
- Choisir un site fermé (Pour éviter les vols)
- Informer des voitures à récupérer.

Contact : Patrice MALGORN (06.76.45.71.97) ou à la Mairie (02.98.03.59.63)

CONSEIL MUNICIPAL JEUNES

Quelques dates à retenir :

samedi 16 janvier : match de basket Pro B, Etendard - Nantes. Rendez vous à la mairie à 19h.

samedi 6 mars : match de Hockey sur Glace : Albatros - Garges.

la commission sport loisirs recherche des collectionneurs de petites voitures pour une exposition prévue à la grange le **samedi 29 et dimanche 30 mai 2010**. Contacter Patrice en Mairie.



La commission environnement du Conseil Municipal Jeunes a organisé une sortie au Forum du Développement Durable à Plabennec réalisé par la Communauté de Communes du Pays des Abers. Parmi les 3 000 visiteurs, 5 de nos jeunes élus accompagnés par Caroline Morvan, conseillère municipale, ont pu approfondir leurs connaissances puisque pas moins de 50 stands étaient en exposition : informations sur les récupérateurs d'eau, sur les économies d'énergies, les matériaux sains pour les maisons, composteurs, jeux autour de l'alimentation... La visite s'est terminée autour de la dégustation de fruits biologiques. Au retour, certains avaient déjà des idées plein la tête à mettre en application sur leurs lieux de vie.

Bibliothèque : Les Feuillantines



Petite trêve « aux feuillantines » du 22 décembre 12h00 au 4 janvier 2010.

Les bibliothécaires vous souhaitent d'agréables fêtes et vous accueilleront à nouveau le mardi 5 janvier 2010 à 14h00.

Dès cette rentrée vous pourrez emprunter divers ouvrages, documents, romans et mangas pour vous familiariser avec le Japon, Pays choisi pour fêter les 10 ans du festival annuel.

Loisirs

FOYER DES JEUNES

Horaires d'ouverture

En période scolaire :

Mercredi : 14h00-18h00
Vendredi : 17h00-19h00 / 20h00-22h00
Samedi : 14h00-18h00

Hors période scolaire :

Du lundi au vendredi : 13h30-18h30.
Le mardi de 20h00-22h00.



BIBLIOTHÈQUE

Horaires d'ouverture

Mardi : 14h30/18h00
Mercredi 10h00/12h00
et 14h30/16h30
Jeudi 16h30/18h00
Samedi 10h00/12h00

Horaires d'ouverture va-

cances :
Mardi : 10h00/12h00
Jeudi : 10h00/12h00
Samedi : 10h00/12h00

☎ 02 98 03 55 53

CENTRE DE LOISIRS

Ouvert les mercredis et vacances scolaires
Ouverture de 07h30 à 18h45.
Renseignements au 02.98.47.65.12 ou 06 30 99 88 45

CYBERCOMMUNE

Horaires d'ouverture

Mardi : 17h00-19h00
Mercredi : 11h00-12h00 / 15h00-18h00
Jeudi : 16h00-19h00
Vendredi : 16h00-19h00 ☎ 02.98.47.68.67
Samedi : 13h00-15h00



bohars@wanadoo.fr

Fermeture du 19 décembre 2009 au 3 janvier 2010

Festival : « Au pays du soleil levant »



Dans le cadre du festival : "Bohars, au pays du soleil levant", un stage de cuisine japonaise est mis en place par Takako Salaün, **le jeudi 28 janvier** à la Maison familiale de l'Iroise rue du stade à Saint-Renan de 14h30 à 16h30. Chaque stagiaire sera initié à la cuisine et emportera avec lui ses réalisations. Inscription à la mairie de Bohars au 06.76.45.71.97 ou pmalgorn@yahoo.fr. Coût : 20 € Stage limité à 15 places!

Vie associative

ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE BOHARS



C'était la fête!!!

Lors du dernier cours 2009 de la « gym enfants » animée par Gurvan Brénéol, les responsables de l'A.C.B ont voulu marquer « Noël » en offrant des chocolats qui ont été appréciés tant par les enfants que par leurs parents. Les cours ont lieu tous les mercredis de 10h00 à 12h00 à la halle des sports.

LOISIRS ET DÉTENTE: HOMMAGE À LOUIS ROCHARD

« Tu nous a quittés le 30 Octobre après avoir lutté avec courage sans te plaindre et tout en assurant tes fonctions de Président du CLUB LOISIRS ET DÉTENTE.

Tu nous a donné une leçon de courage en effectuant des tâches difficiles comme la mise en place des tables et des couverts le jeudi matin, en participant aux diverses activités, bravant ta maladie.

Tu étais le Président mais aussi l'amé, le copain. Tu aimais partager ta joie de vivre, transmettre ton amitié et ta bonne humeur.

Depuis ta retraite tu as intégré le club des Anciens dans les années 90, tu es rentré au bureau en 96 nommé secrétaire en 1999, et élu Président en 2001, responsabilité que tu as assumée jusqu'à ton départ.

Aujourd'hui l'ensemble du club te dit un grand merci

Kenavo Louis!

Nous nous associons à la peine d'Annick, ton épouse, à celle de tes enfants et de tes proches. »



L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du club Loisirs et Détente aura lieu le 14 janvier 2010 à 14 heures au foyer Communal. Les personnes désireuses de présenter leur candidature au bureau du Club devront l'adresser par lettre à Madame LE COAT Lily 3, rue Th. Botrel à BOHARS, 10 jours avant l'assemblée générale.

SORTIE DU 14 OCTOBRE À LA ROCHE-MAURICE

Accompagnés par une très belle météo, 53 adhérents ont participé à cette sortie. Après une pause à Landerneau avec promenade dans les rues du centre-ville ou le long des quais de l'Elorn, nous avons rejoint le restaurant du CHATEAU. L'après-midi a été consacrée pour les uns, à la marche dans les sous-bois des environs le long de la petite rivière ou aux abords du donjon en travaux de consolidation. Certains ont préféré jouer aux dominos dans une salle du restaurant. Nous avons visité la petite église paroissiale, dédiée à ST Yves édifée au cours du 16ème siècle sur les fondations d'une chapelle médiévale datant du 14ème siècle. Nous y notons un jubé en bois des plus remarquables de Bretagne et de superbes vitraux comportant différents tableaux de la passion du Christ

VOYAGE EN TURQUIE

Un groupe de 13 adhérents du club a effectué un voyage en TURQUIE du 8 au 15 novembre 2009.

Notre circuit partant d'Antalya nous a conduits successivement sur le site antique d'APHRODISIAS puis à PAMUKALE et son fameux "CHATEAU DE COTON" et, après une visite de KONYA, ville sainte de la Turquie nous avons rejoint la CAPPADOCE. La Cappadoce est un vaste plateau volcanique sculpté par l'érosion qui donne aux paysages une allure lunaire et aux roches des formes surprenantes, telles les célèbres "cheminées de fée". Nous avons visité des villages troglodytes, voire des villes souterraines, des églises byzantines et aussi des fabriques de tapis, de vêtements de cuir ou de bijoux. Nous avons assisté à un dîner spectacle avec danses-folkloriques et danses orientales. Certains d'entre nous ont eu la chance de survoler en montgolfière cette région unique au monde " un souvenir inoubliable pour eux." De retour à Antalya nous avons visité le site d'ASPENDOS", son théâtre, son aqueduc, parcouru aussi un marché local très animé et très coloré, le quartier de la vieille ville et le port; Nous avons effectué un beau voyage en bénéficiant d'une météo favorable, d'une excellente ambiance dans le groupe, de très bonnes prestations de notre tour opérateur, en particulier l'accompagnement permanent d'un guide intéressant et très cultivé.

COMITE DE JUMELAGE

Le comité de Jumelage Bohars-Tarporley invite tous ses adhérents et les sympathisants à l'assemblée générale annuelle : le mardi 19 janvier à 20h30. Salle Viviane Marshall à BOHARS.

Ordre du jour : Bilan de l'année
 Approbation des comptes
 Projets pour 2010
 Renouvellement du bureau

TIR A L'ARC

Au mois de décembre, quelques archers du club ont participé au téléthon avec les vététistes et les coureurs à pied. En fonction de ses performances sur la cible, chaque archer venait réduire le temps du parcours chronométré réalisé par le cycliste et le coureur. L'expérience mérite d'être reconduite car cela a été perçu comme un moment très convivial malgré le vent et la pluie. **Le 10 janvier**, aura lieu notre concours en salle, qualificatif pour les championnats de France. Nous vous invitons à venir découvrir la discipline.

Vie de nos écoles

ÉCOLE NOTRE DAME DE LOURDES :

Le Vendredi 4 décembre, les élèves de l'école Notre-Dame de Lourdes ont couru afin de récolter de l'argent pour le Téléthon. De la petite section au CM2, chacun des enfants s'est fait parrainer pour cette course allant de 2 minutes pour les plus petits à 25 minutes pour les plus grands. Grâce à cette opération et à la générosité de nos familles, l'école a pu remettre aux responsables de l'opération la somme de 588 euros.



Christelle BouSSION qui animait les séances d'informatique nous a quittés pour de nouveaux horizons. Nous lui souhaitons bonne chance dans ses nouvelles fonctions.

Le cycle 3 en classe de neige

Les élèves de CE2, CM1 et CM2 partiront dans les Hautes-Pyrénées du 31 janvier au 6 février 2010. Ce séjour permettra aux enfants de découvrir les joies de la glisse ou de se perfectionner en ski alpin : cinq demi-journées de ski sont en effet programmées à la station de Piau-Engaly. Au programme également de nombreuses visites qui enrichiront le travail de géographie et de sciences.

ÉCOLE PUBLIQUE :

Festival « plein les mirettes »

Jeudi 10 décembre, la classe de CE1 s'est rendue au Fourneau pour assister au spectacle de théâtre forain « le Musée des contes de Fées ». Il ne s'agissait pas d'un spectacle classique. L'illustre Famille Burattini représentée par le bonimenteur et sa compagne nous attirait de recoin en recoin dans l'univers fabuleux des contes. Après des semaines très noires, le ciel se faisait enfin clément et le soleil était radieux. Nous en avons profité pour faire le chemin à pied de la place de la Liberté au Port de Commerce. Nous avons admiré au passage le Marché de Noël, les manèges, la vitrine de Dialogues... Et au retour, cerise sur le gâteau, Jean-Jacques Seïté qui conduit l'hippomobile a invité toute la classe à faire le grand tour de la place de la Liberté. Nous n'étions pas peu fiers. Les 3 percherons étaient magnifiques! **C'était l'embellie de décembre**

Pour informations

COMMERCES/ENTREPRISES

Nouvelle activité dans votre commune:



Produits d'entretiens

Produits cosmétiques
et bien être



Conseils et démonstrations: Jocelyne MONNOYER
02.98.01.11.86 / 06.60.72.30.89 / jo-
ce.monnoyer@laposte.net

EN BREF ET EN VRAC :

- ◇ A vendre sur Bohars dans Impasse près du bourg, petite maison T3 avec petit jardin et garage. Tél. 02.98.03.52.72.
- ◇ Personne seule avec un chat, cherche une chambre indépendante chez l'habitant ou un studio. Loyer maximum : 350 euros. Tél. 02.98.89.40.18.
- ◇ Cherche maison 4 chambres à louer à partir du 1er janvier 2010. Tél : 02.98.47.09.48.

QUESTIONNAIRE SUR LES ATTENTES DE MODE DE GARDE DES ENFANTS

La municipalité souhaite cerner au mieux les attentes des familles en matière de garde d'enfants. A cet effet, nous vous remercions de prendre quelques minutes pour répondre au questionnaire que vous trouverez en dernière page. Il sera à déposer pour le 31 janvier à la mairie, au centre multi-accueil, au relais parents assistantes maternelles ou par mail à l'adresse affaires-sociales@mairie-bohars.fr

*** **Votre famille** ***

1. Quelle est votre situation de famille ?
 Couple Monoparentale Garde alternée

2. Quelle est votre tranche d'âge ? **Votre conjoint ?**
 Moins de 20 ans Moins de 20 ans
 20-29 20-29
 30-39 30-39
 40-49 40-49
 50 et + 50 et +

3. Quelle est votre commune de résidence ?

4. Combien d'enfants avez-vous par tranche d'âge ?

0 à 2 ans	2 à 4 ans	4 à 6 ans	Plus de 6 ans

5. Avez-vous le projet d'avoir un ou plusieurs enfants dans les prochaines années ?
 Oui Non Ne sait pas

6. Si oui, quel mode de garde privilégieriez-vous ? Oui Non
 Vous-même ou votre conjoint Famille, grands-parents ou amis
 Assistante maternelle Crèche collective Vous-même ou votre conjoint
 Employée à domicile Halte-garderie Assistante maternelle
 Autre, précisez

*** **Vos enfants non scolarisés** ***

7. Faites-vous garder vos enfants non scolarisés ?
 Oui Non

8. Quels modes d'accueil utilisez-vous actuellement pour vos enfants non scolarisés ? (plusieurs réponses possibles)

- Famille, grands-parents ou amis
- Assistante maternelle
- Employée à domicile
- Crèche collective
- Halte-garderie
- Autre, précisez

9. Parmi vos réponses quel est votre mode d'accueil principal ?

- A Bohars
- Sur votre trajet domicile travail ou sur celui de votre conjoint
- Dans votre commune de résidence
- Autre, précisez
- Non

10. Où se situe-t-il géographiquement ?

11. Rencontrez-vous des difficultés pour faire garder votre (vos) enfant(s) ?

Oui Non

12. Si oui, ces difficultés sont-elles liées à (plusieurs réponses possibles) ?

- L'éloignement géographique du lieu d'accueil
- Un coût trop élevé
- Un horaire inadapté, précisez
- Autre raison, précisez
- L'absence de services de garde au mode de garde
- Une offre inadéquate de votre organisation familiale ou professionnelle. Précisez
- Une qualité d'accueil insuffisante

*** **Vos enfants scolarisés** ***

13. Faites-vous garder vos enfants scolarisés ?

Oui Non

14. Vont-ils à l'école l'après-midi ?

Oui Non

15. Si non, par qui sont-ils gardés lorsqu'ils ne vont pas à l'école ?

- Vous-même ou votre conjoint
- Assistante maternelle
- Employée à domicile
- Autre, précisez
- Famille, grands-parents ou amis
- Crèche collective
- Halte-garderie